

Rapport sur l'examen professionnel d'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2^{ème} classe session 2014

Le centre de Gestion de l'Eure est chargé de l'organisation de l'examen professionnel d'animateur principal de 2^{ème} classe pour le compte des départements de l'Eure et de la Seine-Maritime.

Les dates d'inscription à l'examen professionnel d' Animateur Principal de 2^{ème} classe

Retrait des dossiers : du 6 mai 2014 au 28 mai 2014

Date limite de dépôt des dossiers : le 5 juin 2014

Date des épreuves d'admissibilité : le 18 septembre 2014

Nombre de dossiers reçus :	33	dossiers			
Nombre de candidats admis à concourir :	32	candidats			
Nombre de candidats présents à l'épreuve écrite :	30	candidats	soit :	93.75%	des candidats admis à concourir
Nombre de candidats absents à l'épreuve écrite :	2	candidats	soit :	6.25%	des candidats admis à concourir
Nombres de candidats ayant demandé un aménagement d'épreuve	0	candidat a demandé un aménagement d'épreuve			
		Nature de l'aménagement : Néant			

Le jury s'est réuni le **21 NOVEMBRE 2014** au CENTRE DE GESTION 27 à **10 heures 00** pour statuer sur les candidats autorisés à passer l'épreuve orale.

Seuls sont autorisés à passer l'épreuve orale, les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 5 sur 20 à l'épreuve écrite.

Tous les candidats ont respecté les consignes en ce qui concerne la rédaction des copies. (Aucun signe distinctif n'a été remarqué)

Le jury a déclaré **29 candidats admis** à passer l'épreuve orale.

Les candidats déclarés admissibles ont passé l'épreuve orale d'admission les 10-11 et 18 décembre 2014.

Le jury d'admission s'est réuni le **8 janvier 2015** au CENTRE DE GESTION 27 à **12 Heures 00**

Ce jury a déclaré **22 candidats admis** à l'examen professionnel d'Animateur Principal de 2^{ème} classe à l'issue des épreuves écrite, orale.

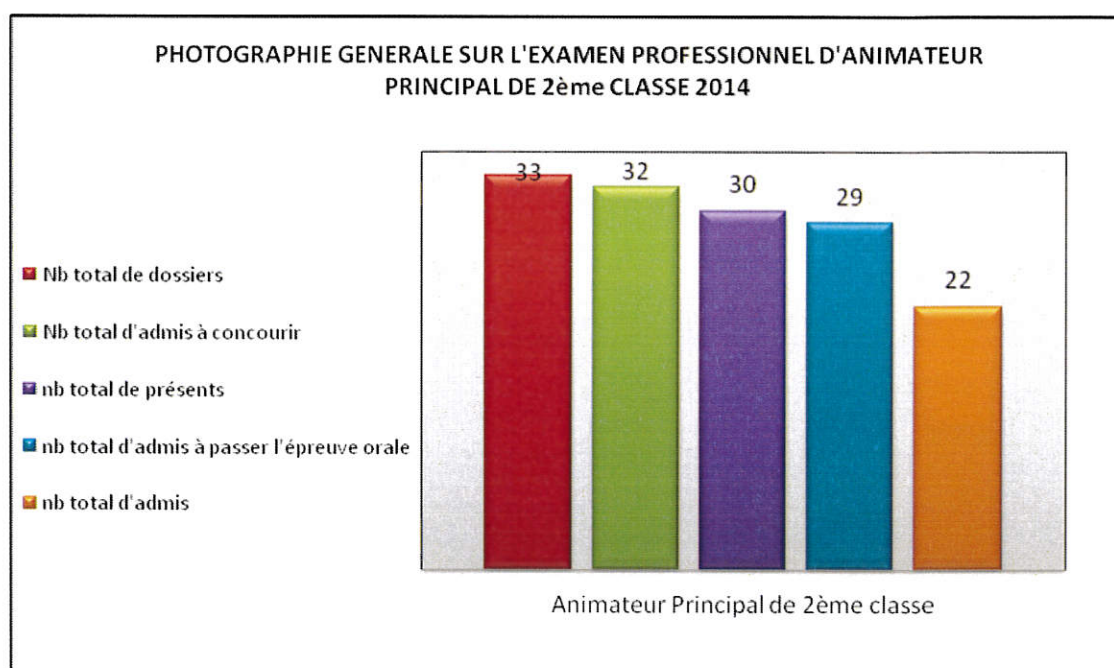


TABLEAU RECAPITULATIF :

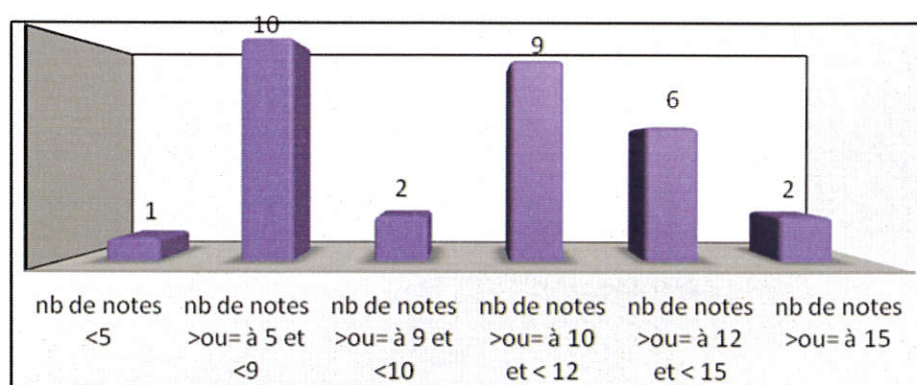
EXAMEN PROFESSIONNEL D'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE – SESSION 2014

**QUELQUES CHIFFRES SUITE A L'EPREUVE ECRITE DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL
D'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE 2014**

	Nb de candidats inscrits	Nb de candidats autorisés à concourir	Nb de candidats absents à l'épreuve écrite	Nb de candidats présents à l'épreuve écrite	Taux d'absentéisme à l'épreuve écrite	Taux de présence à l'épreuve écrite	NOTE la plus haute et la plus basse sur 20 de l'épreuve écrite	Moyenne générale des candidats, après l'épreuve écrite	A été déclaré admissible, par le jury, tous les candidats ayant reçu une note >ou = à :	Nb de candidats déclarés admis à passer l'épreuve orale (jury du 21/11/2014)	Taux concernant les candidats déclarés admis à passer l'épreuve orale par rapport aux nb de candidats admis à concourir
Examen Prof. d'Animateur principal de 2ème classe (Première organisation)	33	32	2	30	6.25%	93.75%	Note assortie de propositions : 15.00/2.50	9.70/20	5.00/20	29	90.63%

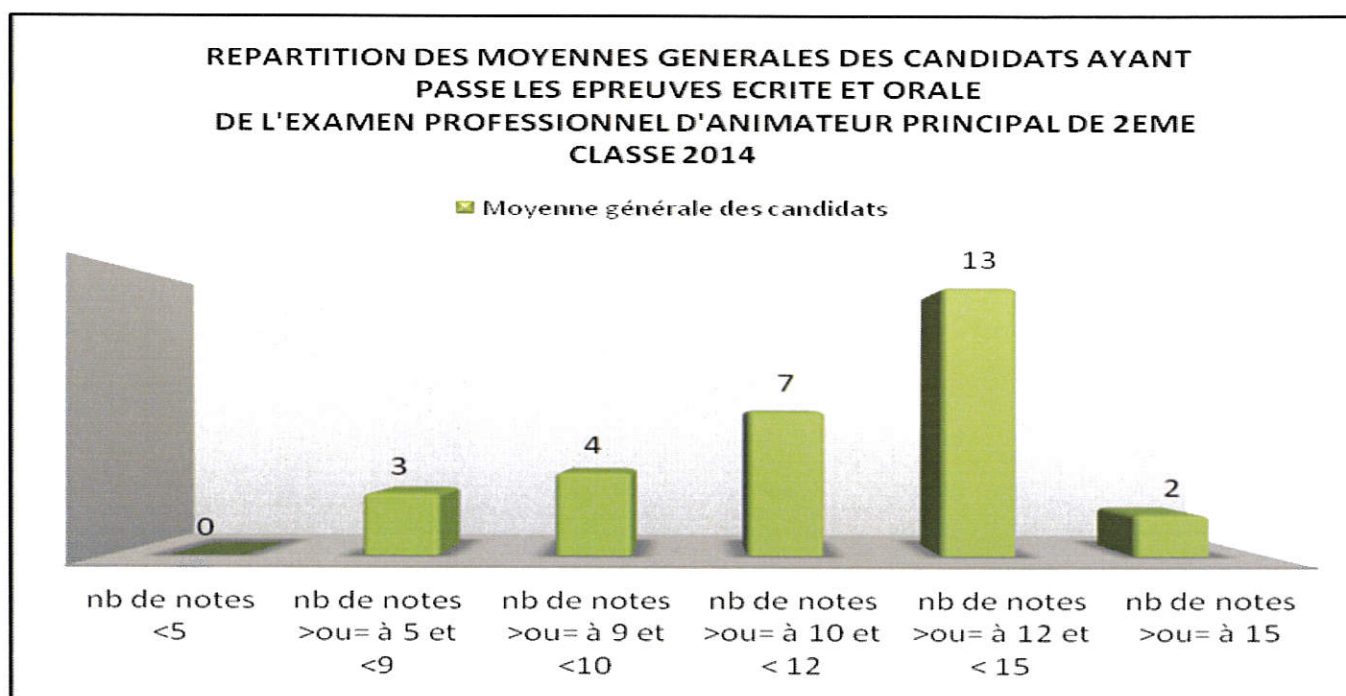
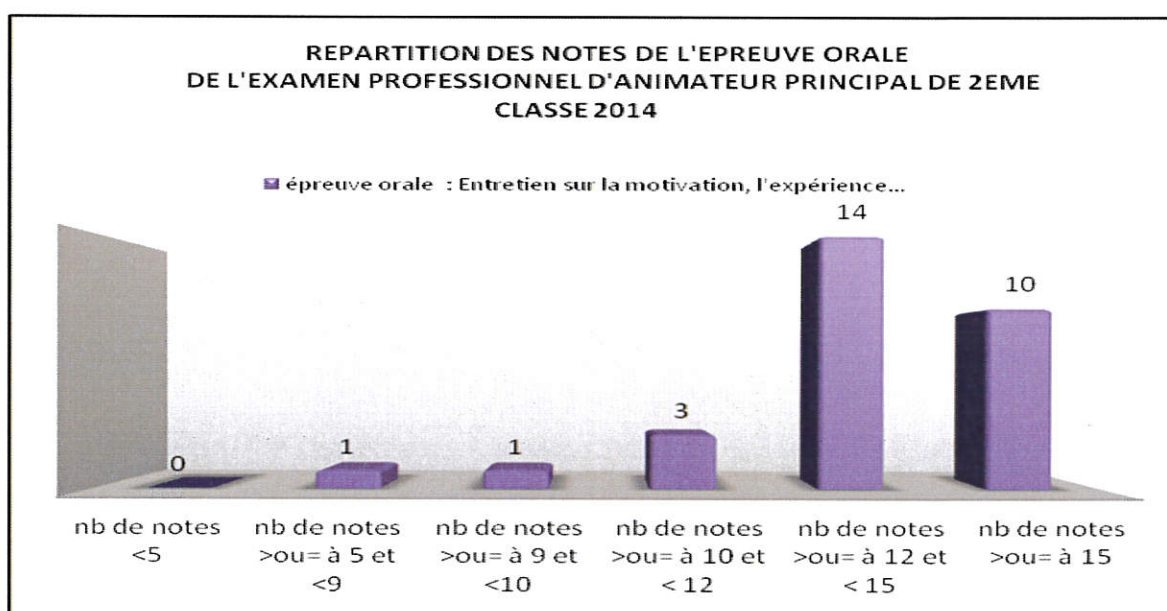
**REPARTITION DES NOTES DE L'EPREUVE ECRITE DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL
D'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE 2014**

■ NOTE ADMINISTRATIVE ASSORTIE DE PROPOSITIONS



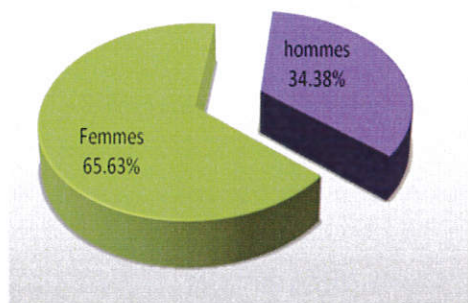
QUELQUES CHIFFRES SUITE A L'EPREUVE ORALE D'ADMISSION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE 2014

	Nb de candidats déclarés admis à passer l'épreuve orale (jury du 21/11/2014)	Nb de candidats présents à l'épreuve orale	Note la plus haute et la plus basse sur 20 de l'épreuve orale	Moyenne générale de <u>l'épreuve orale</u>	Moyenne générale sur 20 de tous les candidats présents aux épreuves (épreuves écrite + orale) (en tenant compte des coefficients de chaque épreuve)	Moyenne générale la plus haute et la plus basse sur 20	Nb de candidats ayant une moyenne générale supérieure à 10.00/20	Nb de candidats déclarés admis (jury du 8/01/2015)	Seuil d'admission par le jury :
Examen Prof. d'Animateur principal de 2ème classe	29	29	Entretien (motivation, aptitude...) : 17.00/8.00	Entretien (motivation, aptitude...) : 13.31/20	11.63/20	15.00 / 8.00	22 SUR 29	22	10.00/20

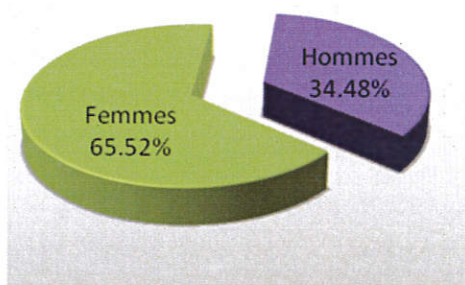


Photographie sur le profil des candidats :

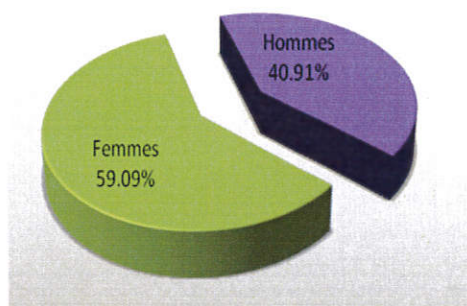
REPARTITION PAR SEXE DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR A
L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2ème
CLASSE 2014



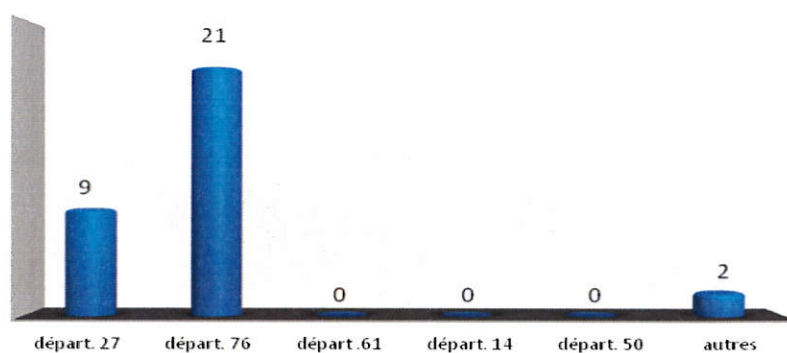
REPARTITION PAR SEXE DES CANDIDATS ADMIS A
PASSER L'EPREUVE ORALE DE L'EXAMEN
PROFESSIONNEL D'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2EME
CLASSE 2014



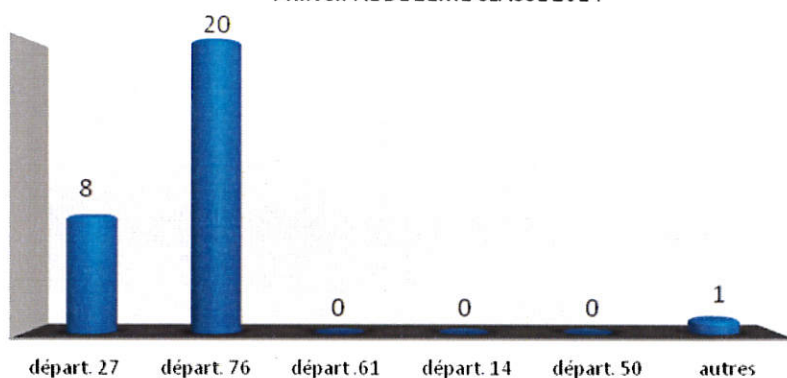
REPARTITION PAR SEXE DES CANDIDATS DECLARES ADMIS A
L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2EME
CLASSE 2014



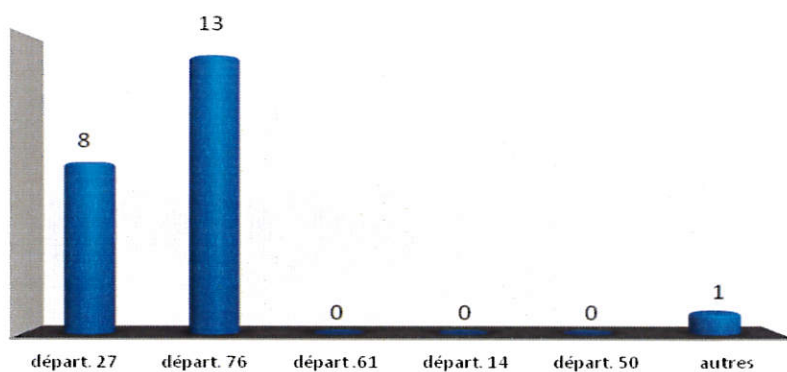
REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES CANDIDATS ADMIS A
CONCOURIR A L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ANIMATEUR
PRINCIPAL DE 2ème CLASSE 2014



REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES CANDIDATS ADMIS A PASSER
L'EPREUVE ORALE DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ANIMATEUR
PRINCIPAL DE 2EME CLASSE 2014

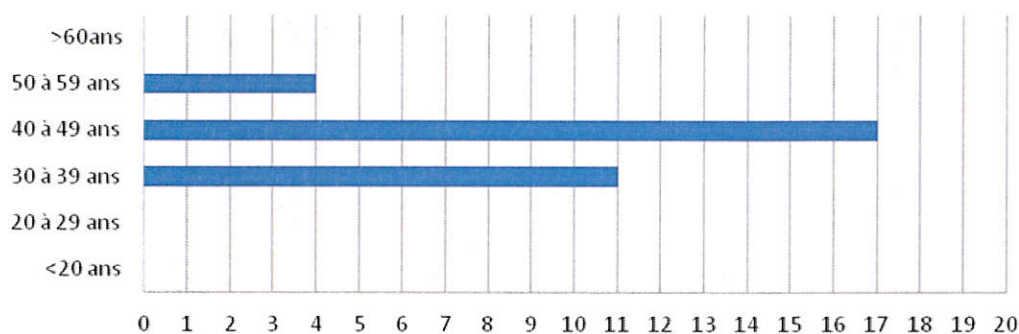


REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES CANDIDATS ADMIS A
L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ANIMATEUR PRINCIPAL DE DE
2EME CLASSE 2014



REPARTITION DES CANDIDATS ADMIS A CONCOURIR PAR TRANCHE D'AGE

REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE DES CANDIDATS DECLARES ADMIS A CONCOURIR DE
L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE 2014

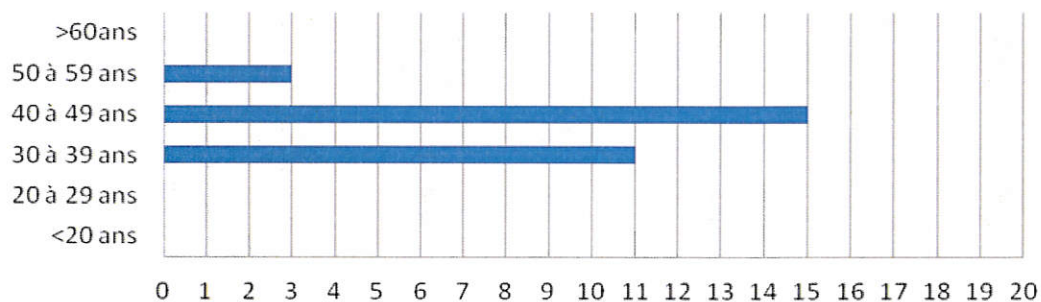


	<20 ans	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	>60 ans
Nb de candidats par tranche d'âge	0	0	11	17	4	0

Moyenne d'âge des candidats admis à concourir : 41.5 ans

REPARTITION DES CANDIDATS ADMISSIBLES PAR TRANCHE D'AGE

REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE DES CANDIDATS DECLARES ADMISSIBLES DE
L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE 2014

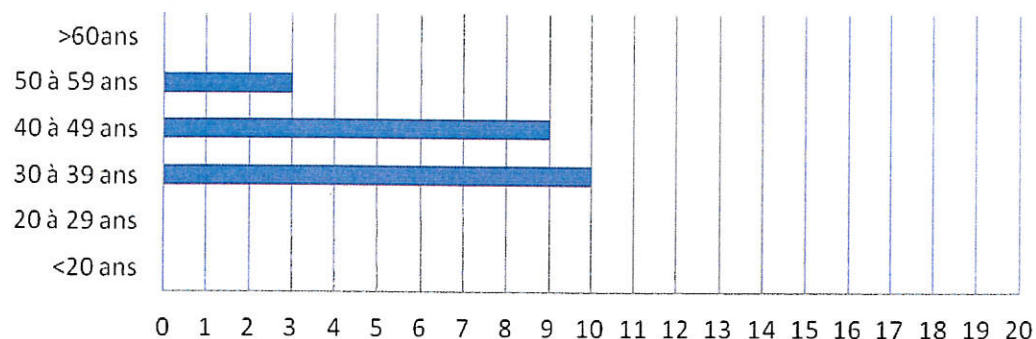


	<20 ans	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	>60 ans
Nb de candidats par tranche d'âge	0	0	11	15	3	0

Moyenne d'âge des candidats admis à passer l'épreuve orale : 41 ans

REPARTITION DES CANDIDATS ADMIS PAR TRANCHE D'AGE

REPARTITION PAR TRANCHE D'AGE DES CANDIDATS DECLARES ADMIS DE L'EXAMEN
PROFESSIONNEL D'ANIMATEUR PRINCIPAL DE 2EME CLASSE 2014



	<20 ans	20 à 29 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	>60ans
Nb de candidats par tranche d'âge	0	0	10	9	3	0

Moyenne d'âge des candidats admis à passer l'épreuve orale : 40.32 ans

Evreux, le 8 janvier 2015



Le Président du Jury

Pascal LEHONGRE